

<b>Numéro dans le SI local :</b>	
<b>Référence GESUP :</b>	1371
<b>Discipline :</b>	H1900 - Education physique et sportive
<b>Profil :</b>	Polyvalence APSA
<b>Implantation du poste :</b>	0860856N - UNIVERSITE DE POITIERS
<b>Localisation :</b>	poitiers
<b>Code postal de la localisation :</b>	86000
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Contact administratif :</b>	M.Guillaume RIBOT
<b>N° de téléphone :</b>	Responsable Pole Gestion Enseignants 05 49 45 30 58 05 49 45 30 75
<b>Email :</b>	recrutement-2nddegre@univ-poitiers.fr
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	17/03/2021
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	13/04/2021, 16 heures 00, heure de Paris
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2021
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	Faculte des sciences du sport
<b>Référence UFR :</b>	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

## Fiche de poste détaillée

**N°Poste : : 1371**

**Discipline : Education physique et sportive**

**Section CNU de rattachement : 74**

**Enseignement :**

Profil : Polyvalence APSA

Département d'enseignement : SUAPS et FSS (STAPS)

Lieu(x) d'exercice : POITIERS

Equipe pédagogique : SUAPS

Nom directeur département : HAYER Nicolas (SUAPS) ; PICHON Aurélien (FSS)

Tel directeur dept. : SUAPS 06.01.57.95.58 - FSS 05.49.45.33.40

Email directeur dept. : [nicolas.hayer@univ-poitiers.fr](mailto:nicolas.hayer@univ-poitiers.fr) ; [aurelien.pichon@univ-poitiers.fr](mailto:aurelien.pichon@univ-poitiers.fr)

URL dept. : <http://suaps.univ-poitiers.fr> ; <http://fss.univ-poitiers.fr>

### **Description activités complémentaires :**

Le ou la candidat-e fera apparaître dans son profil une implication et une expérience importante dans l'enseignement pour des étudiants de tous niveaux, de plusieurs Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) proposées par le SUAPS de l'Université de Poitiers (dont les activités aquatiques). La capacité à engager des étudiants dans la pratique sportive est l'un des objectifs du service et nécessite donc une motivation pour intervenir auprès du public débutant.

Le ou la candidat-e devra s'investir dans le développement des activités du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et de l'Association Sportive sur le campus de Poitiers et ponctuellement sur les sites délocalisés (Angoulême, Châtelleraut, Futuroscope).

Le ou la candidat-e sera également sollicité-e pour intervenir dans les formations STAPS de la Faculté des Sciences du Sport au niveau DEUST, licence, et master.

Des dispositions pour le travail en équipe et une grande motivation pour le développement des APSA au sein de l'Université auprès des étudiants et personnels seront nécessaires.

Toutes les compétences complémentaires du candidat ou de la candidate seront étudiées attentivement.

### **Autres informations :**

- Capacités à intervenir auprès de publics variés (du débutant à l'expert), et ce avec des horaires et des objectifs adaptés aux motivations des publics rencontrés : pratique personnelle, unités d'enseignement, animations sportives campus, compétitions universitaires (liens avec le milieu

fédéral), stages délocalisés, week-end d'activités de pleine nature.

**Moyens :**

Moyens matériels : 2 complexes sportifs

Moyens humains : SUAPS 13 enseignants EPS

Moyens financiers : Capacités de renouvellement du matériel pédagogique.

Autres moyens : Environnement numérique de travail. Infrastructures sportives importantes sur le Campus de l'Université de Poitiers.

**MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :**

**Inscription et dépôt de candidature obligatoire sur GALAXIE via le module VEGA**  
<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**Date limite pour déposer votre dossier sur Galaxie : 13 avril 2021 (16h00)**

**Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté.**

**LISTE DES PIECES A FOURNIR :**

1. Pièce d'identité
2. Une lettre de motivation
3. Un curriculum vitae
4. Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du 2nd degré
5. Une copie du dernier arrêté d'affectation.
6. Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, conge, décision de report de nomination, arrêté de conge sans traitement, etc.)
7. Justificatif RQTH le cas échéant

Toutes les informations relatives à cette campagne sont disponibles sur le site de l'université de Poitiers :

<https://www.univ-poitiers.fr/choisir-luniversite/recrutement/recrutement-personnels-enseignants/>